



Le P'tit Journal

LA CLUSE-ET-MIJOUX

N°68 - EDITION 2025



Responsable de publication : Yves Louvrier - Dépot légal à parution - Tirage à 750 exemplaires

Rédaction : commission communication

Mise en page et impression : Imprimez-moins-cher.com - La Cluse et Mijoux
Le P'tit Journal est imprimé sur papier 100 % recyclé.



Papier recyclé



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE LA CLUSE-ET-MIJOUX

ÉDITO DU MAIRE

Une année de plus se termine avec son lot d'incertitudes. Il faut bien reconnaître que nous traversons une période difficile sur le plan économique, géopolitique et humain. La crise gouvernementale de la France nous inquiète sur le devenir de tous. Les conséquences sont et seront très lourdes financièrement et ce ne sont pas les discours que nous avons entendu au congrès des Maires qui vont nous rassurer.

L'instabilité politique mondiale donne des perspectives alarmantes sur la paix dans le monde. Les grandes puissances se mettent en ordre de marche, alors que l'Europe n'est pas prête. L'Etat demande aux communes de se préparer au pire et de protéger nos concitoyens, mais avec quoi et avec qui ?

Je ne suis pas là pour vous faire peur, mais vous expliquez dans quel contexte les collectivités sont sous pression ; les Maires sont persuadés que les enjeux économiques et sociaux doivent rester aux communes, car la proximité des élus locaux ne peut être dissociée de la vie des habitants d'une commune.

L'intelligence artificielle ne réglera pas le lien relationnel entre les citoyens et la politique ou les habitants entre eux.

Nous devrons aider le collectif et le tissu associatif dans la prochaine décennie pour créer des forces nouvelles afin de développer des objectifs et des réalisations communes, l'individualisme ne donnera rien.

Pour 2025 : la commune a été souvent perturbée par les travaux d'eau potable. En deux ans, nous avons changé 50 % de nos branchements et 20 % de nos canalisations. Ce travail était nécessaire pour sécuriser l'alimentation en eau.

Je remercie les habitants des lotissements pour leur compréhension sur le désagrément causé par le trafic des voitures. Nous avons profité de ces travaux pour faire la réfection en enrobé de certaines routes (Champ Devant Le Frambourg et la route derrière la distillerie).

Nous avons commencé à réaménager le cimetière pour permettre de futures inhumations.

Nous continuons aussi le programme de réhabilitation des tourbières ainsi que quelques travaux ponctuels qu'une commune peut avoir.

Le début de l'année 2026 sera marqué par la mise en place du nouvel adressage sur la commune. L'équipe municipale s'engage à accompagner tous ceux qui le souhaiteront dans leurs démarches administratives.

2026 sera également une année de transition avec un changement d'équipe municipale ; si vous souhaitez vous engager au sein du Conseil Municipal, il faut constituer une liste de 15 conseillers avec parité et la déposer en sous-préfecture.

Pour le vote, vous n'aurez qu'une solution : voter la liste entière, sinon votre bulletin sera nul. Vous trouverez d'autres renseignements dans ce petit journal.

Nous voterons le budget 2026 avant les élections de mars, afin de simplifier le travail de la nouvelle équipe.

Je ne voudrais pas terminer mon édito sans vous présentez mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, et surtout une très bonne santé à vous et à vos familles, ce qui est le plus important pour nous tous.

Je tiens à vous inviter à la cérémonie des vœux le samedi 10 janvier 2026 à 19h30 à la salle des fêtes. Bonne année et bonne santé.

Le Maire, Yves LOUVRIER

ÉTAT CIVIL



MARIAGES 2025

7 juin

Ludovic HAUSSENER et Frédéric GAUDILLIERE

28 juin

Montana GENRE-JAZELET et Fabien LARDEUX



DÉCÈS 2025

5 janvier : Mme Colette COUCHEZ née MOUROT

26 janvier : M. Laurent MASNADA

27 février : M. Léon BERTIN -DENIS

3 mars : M. Mohamed LAACHACHI

16 avril : Mme Simone MASNADA née LANDRY

11 juin : M. Jean-Noël AYER

2 août : Mme Géraldine MAUGUIN née DORNIER

9 septembre : M. Gilles VERDIER

16 septembre : M. Jean REARD

2 novembre : Mme Suzanne TISSOT née VUILLE

9 novembre : Mme Rose-Marie GUYON née GRAF



NAISSANCES 2025

8 février : Auguste SCHELL

27 février : Anas TOUEL

12 mars : Souheyl FRIEDRICH

23 mars : Gabriel BERGEROT

4 avril : Jade MAIROT

27 avril : Lazare FOSSE

5 juin : Tyam KHAMVONGSA

13 août : Tasnim GAÂBOURI

11 septembre : Gianni D'AGOSTINO RODRIGUEZ

25 septembre : Liam GONZALÈS

29 septembre : Léo ARDIET

11 octobre : Nour AKHYAR



LES NONAGÉNAIRES

Comme tous les ans, Monsieur le Maire et quelques conseillers ont fêté nos nonagénaires de la commune.

Contrairement à l'image qui leur est trop souvent accolée, nos aînés sont dynamiques et concernés par le monde qui les entoure, tout en étant quelquefois fragilisés par le temps qui passe.

Nous les remercions pour ces moments d'échange où ils nous ont partagé leurs expériences et vécus.



M^{me} Monnier Madeleine
Janvier



M. Lanquetin Léon
Février



M. Arigoni Gilbert
Février



M. Sartori Camille
Février



M. Hamelin François
Mai



M^{me} Girod Raymonde
Août



M. Gloriod Robert
Novembre



REPAS DE NOS AÎNÉS



Le repas des aînés est un moment de lien social et de convivialité. Comme tous les ans ce rassemblement permet aux seniors de se retrouver, de partager un moment de détente et parfois aussi de rompre avec la solitude.

Le repas des aînés est également un moyen pour la municipalité de manifester sa reconnaissance envers ses citoyens les plus âgés. C'est donc autour d'un excellent repas dans la joie et la bonne humeur que cette journée fut un véritable succès.

Rendez-vous l'an prochain le samedi 7 février 2026

REPAS DE LA FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année les mamans du village ont pu se retrouver entre elles pour partager une soirée festive. Papotages et danses ont été au menu en plus du repas concocté par *Au Doubs Gourmet* et servi par messieurs les conseillers et Marius le 24 mai 2025.



TRAVAUX DE LA CCGP DANS NOTRE COMMUNE

La compétence eau et assainissement étant depuis 2022 du ressort de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP), celle-ci a entrepris plusieurs chantiers sur notre commune.

- **La rénovation des conduites d'eau potable et d'assainissement sur la RD67 bis, c'est à dire la route qui va vers Les Verrières de Joux :**

L'entreprise Roger Cuenot qui avait en charge le projet, a tout mis en œuvre pour limiter la gêne des riverains ainsi que des usagers de cette route et a travaillé en 3 phases.

Les agents de la CCGP ont mis en sécurité le terrain de jeux en posant une clôture provisoire pour empêcher, durant tout le temps des travaux, les enfants et les ballons de surgir sur la rue du stade où le trafic a été intense pendant la première phase.

Nous vous remercions tous pour votre patience car il est vrai que ces travaux conséquents ont duré 5 mois. Mais ils étaient nécessaires, la conduite d'eau datait de plus de 100 ans et de nombreuses fuites commençaient à apparaître.

- **La réfection des conduites d'eau et d'assainissement au niveau de la ZAC des Grands Clos :**

Les riverains de cette voie étaient depuis longtemps demandeurs d'une solution quant aux odeurs nauséabondes trop souvent ressenties. C'est l'entreprise De Giorgi qui a été chargée de ce chantier commençant au niveau du 110 le Frambourg.

En cas de problèmes ou questions concernant l'eau et l'assainissement, merci de contacter la C.C.G.P. :
dea@grandpontarlier.fr
03 81 39 40 02



TRAVAUX COMMUNAUX

ABRI VÉLOS | CIMETIÈRE

La commune met à disposition des cyclistes, un abri vélos sur le parking du Petit Bois. Installer un tel équipement dans l'espace public permet d'encourager les citoyens à privilégier ce mode de déplacement.



CIMETIÈRE



Suite à la reprise de concessions en l'état d'abandon, et afin de permettre de futures inhumations, la municipalité a décidé d'installer de nouveaux caveaux ainsi qu'un nouvel ossuaire. Les PFI (Pompes Funébres Intercommunales) du Grand Pontarlier et la SARL GAUTHIER interviennent depuis l'automne 2024 .

Ce nouvel ossuaire, respectant les nouvelles normes, permettra de perpétuer le souvenir dans ce nouvel emplacement adapté où chaque défunt est identifié.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : PASSAGE AUX LED

Les secteurs suivants : Route RD 67 Bis, rue Saint Pierre, Champs Chapelle, au Frambourg, verront leurs luminaires existants rééquipés de modules LED.

Ces installations et la programmation des pilotages de l'allumage des luminaires seront effectuées prochainement par l'entreprise BALOSSI MARGUET.

AMÉNAGEMENT ENTRÉE SUD DE PONTARLIER



Les maisons acquises foncièrement sur les Rosiers ont été démolies début 2025. Le reste des acquisitions foncières ainsi que les demandes de permis d'aménager sont en cours de finalisation.

L'ex-Carrefour Market qui sera prochainement démolie.

Début des travaux prévu en 2027.

PLACE À BOIS

Profitant des déblais occasionnés par la réfection des conduites d'eau à la ZAC du Grand Clos, il a été créé une place à bois en bas de la route qui descend du château de Joux, derrière la maison de la garde barrière. Ceci afin de faciliter le stockage des bois communaux fait dans cette zone



VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Si vous êtes intéressés pour faire du bois de chauffage, merci de contacter la Mairie.

Il faut bien entendu être équipé pour abattre, couper, charger et évacuer le bois.

NOUVEL ADRESSAGE

Pour une mise en conformité avec la loi du 22 février 2022 qui stipule que toutes les communes de France doivent réaliser un adressage complet (nom de rue et numéro de bâtiment) sous la responsabilité du Conseil municipal, celui-ci a voté un nouvel adressage pour la commune.

Pour ce faire avec l'aide du service dédié de la Poste, nous avons réalisé un adressage complet de la commune afin que :

- les secours puissent intervenir dans des délais plus courts
- la poste puisse assurer sa mission de service postal sans erreur
- les livreurs puissent arriver chez vous
- la fibre puisse être installée

Sachant qu'une voie ne peut pas avoir de ramification, il nous a fallu créer des nouvelles voies. Par exemple, le Frambourg comprend actuellement une voie qui part sur les Verrières et une autre sur Lausanne, il nous a fallu en nommer une différemment.

Nous avons pu conserver les noms des lieux-dits sans mettre d'appellation de voie devant (rue, route, impasse, chemin). Cependant nous en avons mis pour les nouvelles créations.

Pour le choix des noms, nous avons privilégié des noms de lieux proches qui se trouvent sur le cadastre, ou des noms portant sur la nature ou les anciennes activités.

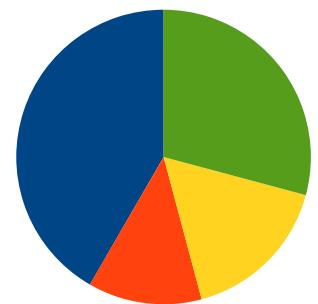
Dans les hameaux, les maisons n'avaient pas de numéro, nous avons donc dû leur en attribuer et parfois même créer un nom de route regroupant différents hameaux.

Pour la numérotation dans les hameaux, les services de la Poste nous ont préconisé d'opter pour la numérotation métrique fondée sur la mesure depuis le début de la voie.

Pour la numérotation dans le village, nous l'avons conservée quand cela était cohérent (une suite logique des numéros).

4 cas de figure vont donc se présenter :

- **aucun changement pour vous, vous conservez votre adresse actuelle**
- **votre adresse sera modifiée : uniquement le numéro**
- **votre adresse sera modifiée : uniquement le nom de la voie**
- **votre adresse sera modifiée : nom de voie et numéro**



Répartition des habitations de la Cluse et Mijoux
(1 habitation sur 5 n'a pas de numéro actuellement)

Les personnes qui changeront de numéro se verront remettre par la mairie une plaque à apposer sur leur façade à côté de la porte d'entrée, si ce numéro est visible depuis la rue, sinon il faudra la mettre en bordure de propriété.

Des plaques de rue seront installées pour chaque voie par la municipalité.

Toutes les personnes qui auront un changement dans leur adresse recevront un courrier pour leur indiquer leur nouvelle adresse et les démarches à faire pour signaler ce changement. Des permanences assurées par les élus seront organisées pour remettre les numéros et aider ceux qui le souhaitent pour les démarches de changement d'adresse.

Une réunion publique aura lieu le 18 décembre 2025 à 20h à la salle des fêtes pour vous présenter le nouveau plan d'adressage de la commune.

Nous profitons de cet article pour rappeler à chacun que le numéro de votre maison doit être visible depuis la rue et que la boîte aux lettres normalisée doit être en bordure de voie ouverte à la circulation publique et accessible sans danger pour le facteur.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections des conseillers municipaux auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales vous pouvez vous inscrire :

- Par internet jusqu'au 4 février 2026 (via le site service-public.fr ou l'application dédiée)
- En Mairie jusqu'au 6 février 2026 (apportez une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

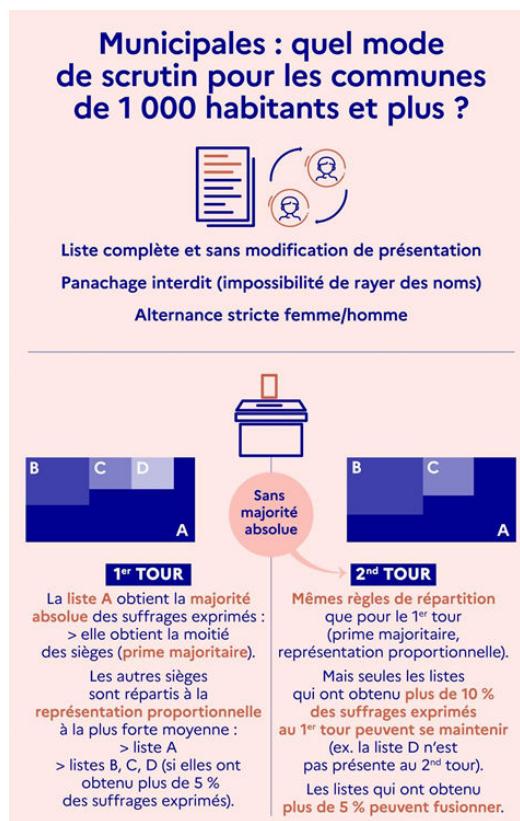
Ce délai est reporté au 5 mars 2026 en Mairie si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

L'essentiel des élections :

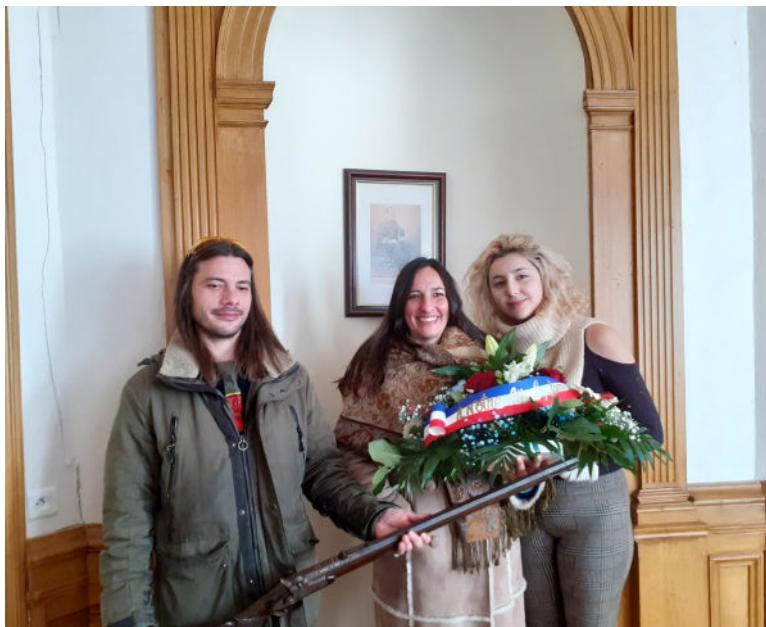
*Les élections municipales permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune : les conseillers municipaux (15 personnes pour notre commune). Ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de six ans.

*Le scrutin est proportionnel, de liste, paritaire (homme/femme) à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

*Lors des élections municipales, les électeurs désignent aussi leurs représentants au sein des conseils intercommunaux. "La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue" (article L273-9 du code électoral).



HOMMAGE AUX BOURBAKI



Les descendants du Lieutenant Colonel Achilli, mort au champs d'honneur sur notre commune pendant la retraite des Bourbaki, ont fait don, à la commune de la Cluse et Mijoux d'un fusil ayant appartenu à leur illustre ancêtre.

Le 2 février 2025 lors de la cérémonie du souvenir du passage de l'armée de l'Est dans notre village, la Commune a signé une convention avec le musée de Pontarlier afin de restaurer et d'y exposer cette arme.

A cette occasion 3 descendants du Lieutenant Colonel Achilli sont venus pour assister à cette cérémonie.

Nous les en remercions vivement.

PLAN DE GESTION DE LA FORêt COMMUNALE

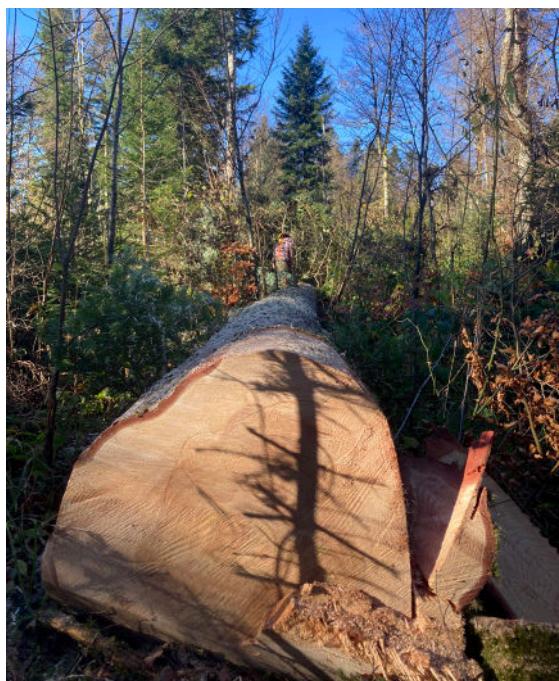
Plusieurs rencontres entre l'Office National des Forêt et les élus ont permis d'établir un nouveau plan de gestion pour une durée de 20 ans, le dernier arrivant à échéance.

Suite au réchauffement climatique, un changement de gestion de la forêt communal s'impose.

Concernant la forêt de La Cluse et Mijoux, il a été décidé de reprendre l'ancien plan de gestion des parcelles soumises en continuant de privilégier la régénération naturelle avec des travaux sylvicoles.

Concernant la forêt de Roulans, il a été acté une gestion en futaie avec l'objectif de cibler les zones à régénérer sur les peuplements de feuillus les plus concernés.

La commune se félicite de la bonne collaboration avec les représentants de l'ONF, dont Doryan BOILLON technicien en foresterie ONF qui s'occupe de la gestion des bois «soumis» de la commune.



PETIT RAPPEL CONCERNANT LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les déchets ménagers sont collectés en porte à porte pour être incinérés dans l'Unité de Valorisation Énergétique de Pontarlier

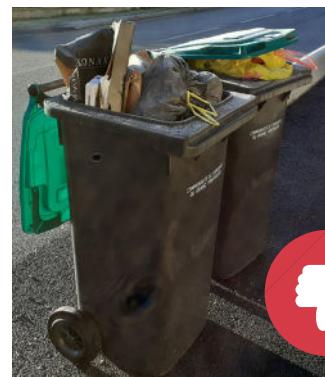
Tonnages CCGP	
2024	2025
6 259 tonnes	6 100 tonnes
diminution de 2,5%	

La collecte des ordures ménagères : depuis janvier 2025,
a lieu **le mardi des semaines paires**.



Le bon comportement à adopter est de présenter le bac :

- La veille au soir
- En bordure de voie publique
- Couvercle fermé
- Poignées côté route.



Rappel : les sacs déposés sur ou à côté du bac ne sont pas collectés. Inutile d'appeler la mairie ou la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, remettez ces sacs dans votre container pour le ramassage suivant.

Pour réduire vos déchets et donc pouvoir fermer le couvercle du bac, il faut déposer dans les lieux d'apports volontaires disponibles sur la commune : Route des Parrods, Salle des Fêtes, derrière la Distillerie, aux Angles :

- **le verre dans les bacs verts**
- **le carton, le papier dans les bacs bleus**
- **le plastique, les canettes et les conserves ... dans les bacs jaunes**

Si néanmoins votre bac est trop petit, vous pouvez contacter la CCGP, ils vous indiqueront les démarches à suivre afin d'obtenir un plus grand bac.

Attention : facturation supérieure puisque volume supérieur.

Les encombrants et les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie de Pontarlier.

Les horaires d'ouverture au public sont :

- Été : du 1er avril au 30 septembre :
du lundi au samedi : 8h45 – 12h / 14h15 – 18h
le dimanche : 9h – 12h.
- Hiver : du 1er octobre au 31 mars :
du lundi au samedi : 8h15 – 12h / 13h45 – 17h.

La déchetterie intercommunale est fermée les jours fériés.

Pour tout renseignement, le service de la Direction des Déchets de la C.C.G.P. reste à votre disposition au 03 81 38 81 74 – teom-teomi@grandpontarlier.fr

CONSCRITS EN 5 ET 0

Les conscrits des classes en 5 et en 0 se sont retrouvés pour le traditionnel « repas de classe » le dimanche 23 novembre 2025.

Malgré une communication conséquente, seules quarante-cinq personnes nées au village, habitant le village, voire ayant vécues au village se sont inscrites pour cette manifestation festive. Petite déception pour les organisateurs qui ont dû modifier le programme de la journée mais satisfaction pour les participants qui ont bénéficié d'un repas de qualité préparé par Galien MAUGAIN au relais de Malpas.

Plaisir savouré également pour l'ensemble des participants âgés de 20 à 90 ans, heureux d'avoir pu partager des souvenirs plus ou moins récents liés à la vie du village.

Merci à tous les responsables de l'organisation pour leur engagement à l'origine de la réussite de cette journée.

Un message est d'ores et déjà lancé aux classes en 6 et en 1 afin de préparer l'édition 2026.

*Michel Baverel
classe 55*



CENTRE D'ANIMATIONS

Depuis la dernière assemblée générale du 17 janvier 2025, le Centre d'Animations faute de candidat a dû arrêter les animations qu'il proposait aux habitants.

Néanmoins l'association n'a pas été dissoute afin que des gens de bonne volonté puissent reprendre le flambeau.

Une assemblée générale sera faite le 23 janvier 2026 à 20h30 à la salle de convivialité.

En espérant que d'ici là, des villageois motivés nous contactent, afin de faire perdurer cette belle association créée il y a plus de 35 ans, qui permet aux clusiens de se rencontrer, d'échanger et de faire la fête ensemble.

06 21 65 47 51 ou centre.animation.cluse.mijoux@laposte.net

*Patrick Priou
le président*

L'AS DU CHÂTEAU DE JOUX :

UN CLUB DYNAMIQUE AU CŒUR DU TERRITOIRE

Présente sur les quatre communes de La Cluse-et-Mijoux, Les Fourgs, Les Verrières-de-Joux et Oye-et-Pallet, l'Association Sportive du Château de Joux est un acteur de la vie sportive dans le Haut Doubs. Forte d'environ 250 licenciés, l'AS du Château de Joux accueille chaque année enfants, adolescents et adultes, tous animés par la même passion du ballon rond et le plaisir de se retrouver autour de valeurs fortes.

L'AS du Château de Joux aligne des équipes dans toutes les catégories masculines, des plus jeunes en école de foot jusqu'aux seniors. Les U15 et U18 évoluent cette saison dans une entente structurée avec les clubs de LRV, Massif et Mouthe, afin de permettre à chaque jeune joueur du territoire de pratiquer dans les meilleures conditions, à un niveau correspondant à ses capacités et à ses envies. Cette coopération interclubs illustre la volonté commune de proposer un football de proximité, formateur et ambitieux, sans esprit de clocher mais avec un réel ancrage local.

Depuis 2025, le club a franchi une étape importante en s'associant avec le CA Pontarlier pour créer le Groupement Féminin du Larmont (GJSF du Larmont). Ce projet, porté par des éducateurs et dirigeantes investis, offre désormais une structure complète pour les joueuses féminines, des catégories jeunes jusqu'aux seniors. L'objectif est clair : permettre à chaque fille du secteur de pratiquer le football dans un environnement bienveillant, compétitif et porteur d'avenir. Une belle dynamique est en marche, avec déjà de nombreuses licenciées et de très bons résultats en championnat Régional 2 Féminin. Sur le plan sportif, la saison écoulée a confirmé la progression constante du club.

Les équipes seniors masculines évoluent en Régional 2, Départemental 1 et Départemental 3, avec des parcours solides et des groupes soudés.

Les jeunes catégories se distinguent également, notamment les équipes en Départemental

1, où les progrès techniques et collectifs sont notables.

Mais au-delà des classements et des victoires, c'est avant tout l'état d'esprit, la solidarité et la fidélité des joueurs, éducateurs et dirigeants qui font la fierté du club.

Tout au long de l'année, l'AS du Château de Joux contribue à l'animation de villages en organisant plusieurs manifestations conviviales devenues incontournables :

- La traditionnelle Marche Gourmande, moment fort de l'hiver réunissant sportifs et habitants dans une ambiance cordiale et joyeuses. Un nouveau parcours est au programme pour 2026.
- Le Loto et la Tombola, toujours très prisés, qui permettent de soutenir les projets du club.
- Le tournoi Gomez Locatelli qui rassemblent de nombreuses équipes de la région. Une version à destination des jeunes est en projet pour 2026.
- Le tournoi de pétanque, une première édition a eu lieu en juillet aux Fourgs et le rendez-vous est déjà pris pour une seconde édition, symbole du plaisir de se retrouver en toute simplicité autour d'un moment partagé.

Ces événements sont autant d'occasions de renforcer le lien social entre les villages et de valoriser le travail des bénévoles, véritables piliers de l'association.

Fidèle à sa mission première, le club s'attache à accompagner ses jeunes licenciés bien au-delà du terrain. Le football y est envisagé comme une école de la vie, transmettant des valeurs de respect, d'effort, de solidarité et de responsabilité.

Les éducateurs s'impliquent au quotidien pour offrir à chaque enfant un cadre épanouissant, propice à la progression sportive mais aussi à la formation du citoyen de demain.

Pour poursuivre son développement, l'AS du

Château de Joux recherche en permanence de nouveaux bénévoles, dirigeants et accompagnateurs souhaitant s'impliquer dans la vie du club. Qu'il s'agisse d'encadrer une équipe, d'aider à l'organisation d'un événement ou de prêter main forte ponctuellement, toute aide est la bienvenue !

Contacts :

- Président : Eric LOUVRIER – 07 89 83 53 76 – louvriereric@outlook.fr
- Secrétaire : Luc LOUVRIER – 03 81 69 53 40 – luc.louvrier@orange.fr
- Mail : chateaudejoux.as@lbfcc-foot.fr
- Facebook : As Château de Joux
- Instagram : [@as.chateaudejoux](https://www.instagram.com/as.chateaudejoux)

L'AS du Château de Joux, c'est avant tout un esprit de club familial, une passion partagée et une belle aventure humaine.

Éric Louvrier
le président



APE

L'Amicale des Parents d'Élèves a pour mission de soutenir les projets de l'école et de participer activement à la vie de nos enfants au sein du village.

Grâce à l'énergie des parents bénévoles, nous organisons tout au long de l'année différentes manifestations conviviales qui permettent de financer les sorties scolaires, les activités pédagogiques et les petits plus du quotidien.

Parmi nos temps forts ces dernières années :

- Le vide-grenier et le loto, qui ont connu un beau succès grâce à la participation de parents bénévoles ;
- La venue du Père Noël à l'école, un moment magique pour les petits comme pour les grands ;
- Le défilé de carnaval, toujours haut en couleur et en bonne humeur ;
- Nos ventes de sapins de Noël et de calendriers de l'année avec la photo de tous les élèves, de jolis souvenirs qui font aussi vivre nos projets !
- L'installation des jeux extérieurs dans la cour de l'école grâce au financement de l'amicale.



Derrière chaque événement, il y a une équipe de parents dynamiques et souriants qui donnent de leur temps dans une ambiance conviviale.

Nous rions souvent ensemble et c'est ce qui fait la force de notre amicale !

Nous avons toujours besoin de nouvelles bonnes volontés pour continuer à faire vivre ces moments de partage.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement donner un coup de main lors d'une manifestation, n'hésitez pas à venir vers nous — toutes les bonnes énergies sont les bienvenues.

L'équipe de l'amicale des parents d'élèves.

Laetitia Genevois
la présidente

SKI CLUB LES VERRIÈRES-LA CLUSE

FESTIVAL DES VIEILLES SPATULES

Le festival des Vieilles Spatules a fêté cette année ses dix ans d'existence sans interruption.

Né en 2016 sur une idée du comité du ski club pour trouver de la trésorerie, ce Festival a acquis une certaine notoriété en proposant aux 6000 personnes présentes, 55 concerts avec 47 groupes ou artistes différents.

Ces dix éditions ont permis de faire découvrir des artistes locaux, émergents ou plus connus, d'offrir au public des soirées pleines de joie, de convivialité et d'émotions, de faire participer des prestataires locaux et de véhiculer des valeurs saines en démontrant que sport et culture sont compatibles.

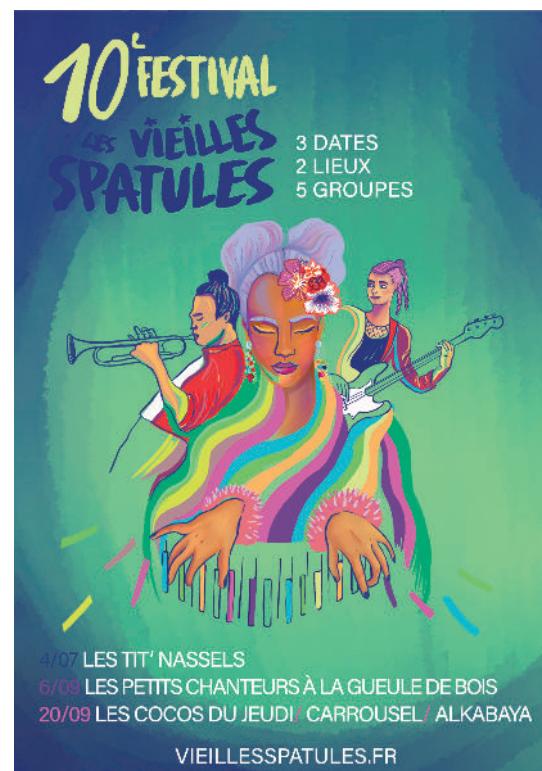
Un beau succès dont le ski club est très fier. Les partenaires, véritables clés de voûte de cet événement et les bénévoles sont à féliciter et à remercier.

Après un temps de réflexion, le comité a décidé de continuer l'aventure et d'organiser une onzième édition en 2026 avec un concept différent qui sera dévoilé dans quelques mois.

Nous espérons dès à présent que les habitants de la Cluse viendront en nombre faire le plein de bien-être durant les soirées proposées... !!!

Philippe Nicod

En charge de l'organisation du festival des Vieilles Spatules



LA 4L DES STAPS'ETTES

Une nouvelle association a vu le jour cette année à la Cluse et Mijoux : la 4L des staps'ettes

Cette association a été créée dans le cadre de notre participation au 4L Trophy avec ma coéquipière Ivana Touiller et moi-même Célia Jeanpetit.

Le 4L Trophy est une aventure humanitaire et sportive qui rassemble près de 2400 étudiants. L'objectif de ce projet est de parcourir le désert marocain et les terres espagnoles à bord de la mythique 4L afin d'acheminer des fournitures scolaires et du matériel sportif à l'association Enfants du Désert.

Et si le projet vous intéresse et vous souhaitez nous aider n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au: 07.67.43.15.03



Vous pouvez soutenir l'association et la suivre sur les réseaux sociaux : [la4ldesstapsettes](#)

Célia Jeanpetit
la présidente

CLUB DES RETRAITÉS ET DU 3^{ÈME} ÂGE

DES MOMENTS CHALEUREUX À PARTAGER

Le Club du 3ème âge, également appelé Club de l'amitié, accueille ses membres tout au long de l'année pour partager des moments conviviaux et dynamiques. Chaque semaine, plusieurs activités régulières sont proposées :

- Jeux de société : **tous les mardis après-midi, rendez-vous à la salle de convivialité** pour jouer à la belote, au tarot, au scrabble et à d'autres jeux, dans une ambiance détendue et amicale.
- Gym douce : **chaque mercredi matin, un club de gym douce est organisé à la salle annexe située derrière l'école**, favorisant bien-être et maintien en forme.
- Marche : **tous les vendredis matin, deux groupes de marche** sont constitués : l'un pour un petit parcours sans dénivelé, l'autre pour un parcours plus long comportant quelques montées, afin que chacun y trouve son rythme.

En plus de ces rendez-vous hebdomadaires, le club organise **un concours de tarot au mois de janvier**, rassemblant amateurs et passionnés dans un esprit ludique et convivial.

Les repas conviviaux constituent un temps fort de la vie du club. Ils sont organisés deux à trois fois par an, sur inscription préalable afin de garantir le confort de tous les participants. Ces repas sont toujours très attendus et offrent l'occasion de renforcer les liens entre membres autour d'une bonne table.

Cette année, une sortie exceptionnelle autour du lac Léman a été organisée en juin. Les participants ont pu découvrir le musée de l'Olympisme à Lausanne, traverser en bateau le lac, savourer un déjeuner dans un restaurant au bord de l'eau, puis profiter d'une visite libre du charmant village d'Yvoire. Cette journée, placée sous le signe du soleil et de la bonne humeur, a été ponctuée de nombreux éclats de rire.

*Jean-Pierre Wetzel
le secrétaire*



LA CANTINE ET LE PÉRISCOLAIRE



L'association de la cantine et du périscolaire de La Cluse et Mijoux a récemment tourné une nouvelle page de son histoire avec l'élection d'une nouvelle équipe à sa tête.

Après 10 ans d'investissement sans faille, Mr VIEILLE Franck président sortant, a souhaité passer le relais.

Les membres de l'association, le personnel, les familles et les enfants tiennent à le remercier chaleureusement pour son engagement, sa disponibilité et son énergie qui ont largement contribué au bon fonctionnement du service de cantine et du périscolaire.

Lors de la dernière assemblée générale une nouvelle équipe a été constituée pour poursuivre ce travail essentiel au quotidien :

Présidente : GUERRA Constance

Vice-président : BARTHOD-MICHEL Kylian

Trésorière : DEVAUX Anabel

Vice-trésorier : MAIROT Julie et PALA SANTOS Valentin

Secrétaire : OUHADDA Charlène

Vice-secrétaire : DUVAL SALOMON Estelle

Et des parents bénévoles, entendent poursuivre ce travail dans un esprit convivial et collaboratif au service des enfants et des familles.

Un grand merci à Franck pour ces années de présidence exceptionnelles et félicitation à la nouvelle équipe !

*Constance Guerra
la présidente*



BÉBÉS LECTEURS

Séances pour les toutes petites oreilles et les grandes oreilles qui les accompagnent pour goûter aux livres et aux histoires.

Au programme :

Découverte de l'objet livre, comptines, chansons et jeux de doigts.



A 9h30

MERCREDI 7 JANVIER 2026
MARDI 27 JANVIER 2026
MERCREDI 4 FEVRIER 2026
MARDI 17 FEVRIER 2026
MARDI 3 MARS 2026

MERCREDI 18 MARS 2026

MARDI 7 AVRIL 2026
MERCREDI 29 AVRIL 2026
MARDI 19 MAI 2026
MERCREDI 3 JUIN 2026
MARDI 30 JUIN 2026

Animation gratuite

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - 15 Le Frambourg 25300 La Cluse et Mijoux Tél. : 03.81.69.48.60

Courriel : bib.lacluseetmijoux@wanadoo.fr

GUIDE DU LECTEUR

Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'inscription à la bibliothèque est valable un an (de date à date)

Tarifs :

Inscription famille : 13€

Inscription individuelle : 8€

« Carte Avantages Jeunes » (10€ en vente à la mairie) qui permet d'avoir un abonnement gratuit sur présentation du coupon contenu dans le livret Avantages Jeunes.

Vous pouvez aussi gratuitement venir consulter sur place tous les documents en libre accès.

CARTE AVANTAGES JEUNES

La municipalité a décidé d'offrir la carte avantages Jeunes 2025-2026, sur réservation, aux jeunes clusiens de moins de 18 ans ainsi qu'aux enfants scolarisés à l'école de la Cluse et Mijoux.

100 cartes ont ainsi été distribuées aux jeunes de la commune.

Cette carte, valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026, permet de bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne et surtout, d'accéder à la culture et au sport auprès de partenaires en Bourgogne-Franche-Comté !

Si vous avez moins de 30 ans, vous pouvez encore acheter cette carte en mairie au coût de 10€.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

du Lundi au Vendredi	9 h - 11h30 14h - 16h30
Samedi	9h00 - 11h30



Installez l'application
puis

Scannez le QR code

15 Le Frambourg
Tél. : 03 81 69 41 12 - Mail : mairie@clusemijoux.fr
Site : www.la-cluse-et-mijoux.fr
Suivez l'actualité de la commune sur Illiwap :
Mairie de la Cluse-et-Mijoux



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi	15h00-18h00
Mercredi	9h00-12h00 / 15h00-18h00
Vendredi	15h00-18h00
Samedi	9h00-12h00

DATES À RETENIR

jeudi 18 décembre 2025 - 20h
Réunion publique
Nouvel adressage

jeudi 25 au samedi 27 décembre
jeudi 1^{er} au samedi 3 janvier 2026
Fermeture Mairie, Poste, Bibliothèque

samedi 10 janvier 2026 - 19h30
Vœux du Maire

samedi 7 février 2026 - 12h
Repas des anciens

dimanche 15 mars 2026 - 8h / 18h
Élections municipales - 1^{er} tour

dimanche 22 mars 2026 - 8h / 18h
Élections municipales - 2^{ème} tour